

CFAMSC

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS MARTIAUX
ET SPORTS DE COMBAT (CFAMSC)

Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois / FF Judo, Jujitsu, kendo et DA / FF Karaté et DA / FF Aïkido,
Aïkibudo et Affinitaires / FF Aïkido et Budo / FF Boxe / FF Taekwondo et DA / FF Savate, Boxe Française et DA / FF Kick
Boxing, Muay Thaï et DA / FF Lutte et DA / FF Escrime / FF Tir à l'Arc / FF Tir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2020

C'EST PARTI POUR LES ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT !

Les arts martiaux et sports de combat sont autorisés

Depuis le 11 juillet, les arts martiaux et sports de combat peuvent à nouveau être pratiqués dans les mêmes conditions qu'avant le 17 mars à midi !

Les 13 fédérations de la Confédération Française des Arts Martiaux et Sports de Combat, regroupant 1 million 400 mille licenciés, remercient la Ministre des Sports, Madame Roxana Maracineanu, pour son engagement à nos côtés depuis la phase 3 du déconfinement du 22 juin (dont les sports de combat avaient été exclus). Nous remercions également l'action forte de notre Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Jean-Michel Blanquer, ainsi que le Président Macron qui a bien voulu mettre à l'ordre du jour de la réunion interministérielle du 10 juillet le sujet des sports de combat. Enfin, nous remercions nos licenciés, bénévoles, professeurs, dirigeants, sportifs et entraîneurs, qui malgré la longue attente, ont accepté de participer à l'effort collectif et ont subi les déconfinements successifs des autres disciplines.

Nous sommes très conscients de l'attention du gouvernement et nous savons pouvoir compter sur nos clubs pour transmettre à nos membres la nécessité de garder une attitude citoyenne de vigilance également en dehors de la pratique sportive en appliquant les gestes barrières par le port du masque et le respect des distanciations.

Nos athlètes s'entraînent (depuis la phase 3 du mois de juin) et c'est avec beaucoup de joie que nos disciplines pourront cet été comme chaque année proposer des activités aux jeunes qui ne partent pas en vacances, organiser des stages sportifs et des "vacances apprenantes" pour préparer la rentrée de septembre que tous attendent avec impatience.

La Ministre des Sports nous invite dans les prochaines étapes de compétitions

internationales à veiller aux contrôles sanitaires lors du brassage avec les populations étrangères. Nous travaillons déjà en ce sens avec nos fédérations internationales.

Allez, Go, Hajime... C'est parti pour les ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT !

Alain BERTHOLOM

Président de la CFAMSC

Jean-Luc ROUGE

Secrétaire Général de la CFAMSC